



Aperçu des migrations intérieures en Tunisie

Author(s): Michel Picouet

Source: *Population (French Edition)*, 26e Année, Le Maghreb (Mar., 1971), pp. 125-148

Published by: [Institut National d'Études Démographiques](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/1529670>

Accessed: 21/07/2014 06:35

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Institut National d'Études Démographiques is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Population (French Edition)*.

<http://www.jstor.org>

APERÇU DES MIGRATIONS INTÉRIEURES EN TUNISIE

Bien que les migrations soient rapidement décrites dans leur ensemble, on s'est plus particulièrement attaché à analyser le courant migratoire vers Tunis, dont l'importance dépasse largement tous les autres flux — en 1966, 58 % des individus ayant la caractéristique d'immigrant ont été recensés dans le seul gouvernorat de Tunis.

Ce déplacement s'insère dans un mouvement général, d'intensité variable suivant les milieux et les régions, vers la recherche d'un emploi ou vers une promotion professionnelle et sociale.

Les résultats donnés doivent être pris comme des indications nécessitant éventuellement une confirmation à partir d'autres sources et notamment par des enquêtes à venir qui, seules, pourront répondre, d'une façon précise, aux problèmes posés par la très forte croissance de la population de Tunis.

La Tunisie était, au début du siècle, relativement peu peuplée; le taux d'accroissement était faible (moins de 2 % par an en moyenne). Entre les deux guerres, elle entre dans une phase d'accroissement rapide, qui s'affirme très nettement au cours des dernières décennies (l'accroissement naturel est estimé à 2,6 % par an).

Cette croissance démographique s'est accompagnée de changements socio-économiques provoqués par la secousse coloniale et la mutation progressive d'une société traditionnelle à la recherche d'un nouvel équilibre démographique. Les migrations ont été, en grande partie, l'instrument du changement ⁽¹⁾.

Les migrations traditionnelles. Jusque là, leur intensité et leur sens étaient dictés par les conditions naturelles et par les méthodes de culture. Dans les grandes plaines littorales, le pays était occupé par une vieille paysannerie sédentaire, groupée dans de gros villages très structurés autour des activités artisanales et commerciales complémentaires de l'activité agricole, l'intérieur, zone de hauts plateaux de part et d'autre de la dorsale tunisienne, étant parcouru par des tri-

(1) Les données du recensement de mai 1966 permettent d'avoir un aperçu de l'ampleur du phénomène migratoire : sur 4 533 351 recensés, on compte 640 448 immigrants, 58 076 personnes de passage et 3 834 817 personnes résidant depuis toujours, soit respectivement, 14,1 %, 1,3 % et 84,6 % de l'effectif total. Parmi les immigrants 66,3 % ont changé de gouvernorat et 7,4 % sont originaires de pays étrangers.

bus de Bédouins. Dans la zone saharienne, troisième grande zone géographique, domine également le nomadisme, mais plus d'un tiers de la population vit agglutinée dans les oasis, ou dans certaines zones bien déterminées, île de Djerba, presqu'île de Zarzis, etc.

Plusieurs courants de population existaient : remontée permanente des nomades vers le Nord, émigration de la population des oasis résultant de la lente décadence de la vieille cité du Sud et de l'arrêt du trafic saharien, émigration des djerbiens (habitants de l'île de Djerba) vers les centres urbains, tellement ancienne que djerbien est devenu, dans toute la Tunisie, synonyme d'épicier.

Ces mouvements traditionnels vont être, entre les deux guerres (surtout à partir de 1936), éclipsés par les courants provoqués par l'implantation du peuplement européen et le développement d'une économie capitaliste (mécanisation de l'agriculture; industries nouvelles). Très vite, le processus d'évolution change de rythme, les contrastes régionaux, loin de se résorber, apparaissent à chaque recensement de plus en plus marqués ⁽¹⁾.

Évolution de la répartition géographique. La population européenne et tunisienne est passée de 2 608 313 en 1936 à 4 533 351 individus au dernier recensement (mai 1966), avec un taux d'accroissement moyen, au cours de ces 30 années, de 2 % par an.

A chaque recensement, l'importance de la population des régions (tableau I) paraît subir des fluctuations dont le sens général va vers une diminution de l'importance de la population des régions autres que le Nord-Est.

TABLEAU I. — ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE RÉGIONALE DE LA POPULATION D'APRÈS LES RECENSEMENTS

Régions	1936	1946	1956	1966
Nord-Est	21,9	28,5	29,7	31,6
Sahel	23,0	20,6	20,3	20,9
Haut-Tell	22,2	20,6	21,4	19,6
Centre	12,2	10,4	10,1	10,9
Sud	20,7	18,9	18,5	17,0
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0

Ainsi la population tunisienne qui, en 1936, était répartie assez également entre les régions, ne l'est plus en 1966, la part du Nord-Est étant passée de 21,9 à 31,6 %. L'évolution en faveur de cette région a surtout été forte entre 1936 et 1946, puis plus faible.

⁽¹⁾ Se référer pour une description détaillée de la répartition géographique en 1966 à H. ATTIA : « Actes du colloque de démographie maghrébine », Tunis, 6-10 janvier 1960, C.E.R.E.S. n° 17, 18 p., 505 à 524.

A partir de 1956, la tendance s'est renversée pour les régions du Centre et du Sahel, dont l'importance relative augmente sensiblement; par contre celles du Sud et du Haut-Tell baissent ⁽¹⁾. A l'intérieur des régions, un certain nombre de gouvernorats ont crû au même rythme que l'ensemble et ont, de ce fait, maintenu leur position : Nabeul dans le Nord-Est, Sfax dans le Sahel, Jendouba dans le Haut-Tell et Gafsa dans le Sud. La diminution est, par contre, importante dans les gouvernorats de Sousse (de 13,6 % à 11,5 %), du Kef (de 8,6 à 6,9 %) et plus encore dans le gouvernorat de Medenine, qui passe de 7,6 à 5,4 % de l'ensemble entre 1936 et 1966.

Le fait essentiel est donc l'extraordinaire développement du gouvernorat de Tunis, dont l'importance a plus que doublé (de 8,1 % en 1936 à 17,2 % en 1966), pour une très large part, au détriment du Sud, du Haut-Tell et du Sahel de Sousse. On y relève en 1966 une densité de 367 habitants au km², alors que la densité de l'ensemble du pays est seulement 27,7. En second lieu, l'importance des écarts de densité entre les régions côtières et les régions du Centre et du Sud s'est accrue. Enfin, malgré la baisse de leur importance, les régions du Haut-Tell et du Sahel de Sousse continuent d'être les plus denses après Tunis.

LA PERMANENCE DES FLUX MIGRATOIRES VERS L'AGGLOMÉRATION TUNISOISE

L'appel de Tunis au reste de la population tunisienne n'est pas nouveau et les faits historiques qui ont conduit à développer cette région, privilégiée par sa situation au fond d'un golfe très sûr, par les riches plaines qui l'entourent, sont nombreux. Très vite la ville de Tunis s'est distinguée des autres centres urbains par le nombre et l'importance des communautés étrangères, dont certaines témoignent d'invasions passées ou l'établissement de relations anciennes avec d'autres pays (installation de comptoirs).

La colonisation va accentuer ce caractère cosmopolite de la capitale. A côté des communautés turque, maltaise, israélite, espagnole, va se développer, jusqu'à devenir prépondérante, la communauté française et italienne. Au recensement de 1921, Tunis comptait autant d'Européens que de Tunisiens.

⁽¹⁾ La délimitation administrative en gouvernorats a tenu compte, dans une certaine mesure, du cadre physique et on peut retrouver les grandes régions géographiques du pays, en groupant les gouvernorats de la façon suivante :

<i>Zone littorale</i>	Région du Nord-Est	Tunis, Bizerte, Nabeul.
	Région du Sahel	Sousse, Sfax.
<i>Zone continentale</i>	Région du Haut-Tell	Beja, Jendouba, Le Kef.
	Région du Centre	Kasserine, Kairouan.
<i>Zone Sud</i>	Région du Sud	Gafsa, Gabès, Médenine.

Évolution de la population du gouvernorat de Tunis depuis 1931. Jusqu'à l'indépendance en 1956, la population européenne n'a cessé d'augmenter, jusqu'à dépasser 160 000. Elle décroît ensuite rapidement et on l'estime, en 1966, à environ 25 000.

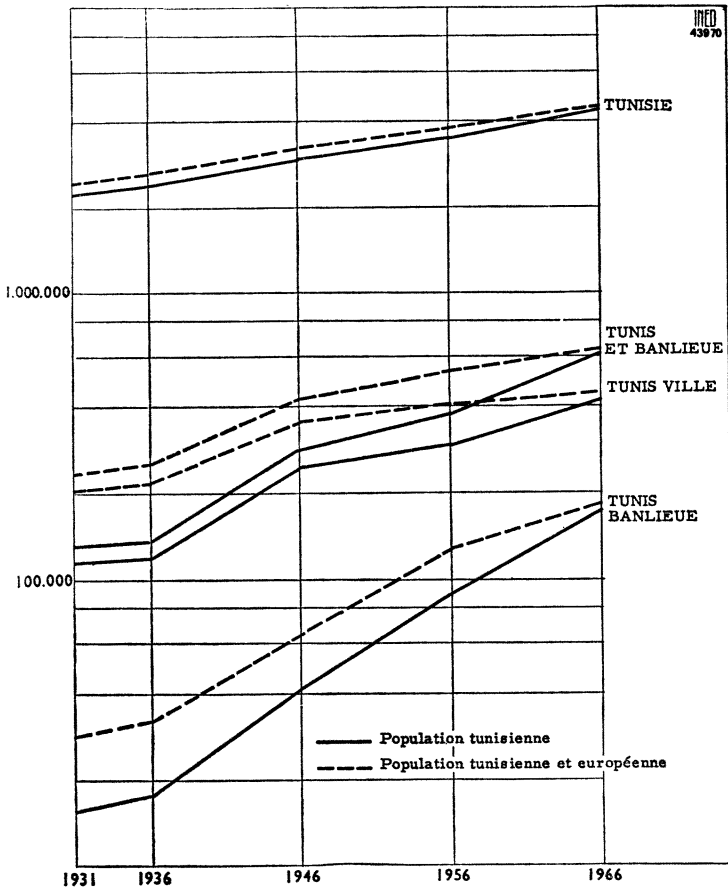
La population tunisienne a suivi la même évolution jusqu'en 1956 mais avec une plus forte intensité. Le tableau II et le graphique 1 mettent en relief cette évolution, caractérisée par une progression de type exponentiel, avec un taux d'accroissement moyen particulièrement fort, 4,6 % par an pendant 30 ans, alors que pour le pays entier, le taux d'accroissement est de 2 % pour la même période.

Ce rythme d'accroissement n'a pu être maintenu que par l'apport permanent des migrations avec une intensité presque constante. En fait, le mouvement semble avoir été plus rapide de 1936 à 1946 et de 1956 à 1966; le ralentissement observé après la seconde guerre a trouvé plusieurs explications, dont la plus réelle semble être l'incertitude politique qui régna dès 1950, ajoutée aux effets de bonnes récoltes. L'Indépendance a relancé le mouvement, en lui donnant plus d'ampleur et c'est ainsi qu'au recensement de mai 1966 on comptait près de 36 % de la population du gouvernorat de Tunis originaire d'autres régions (285 732 personnes), soit 6 % environ de la population totale. Tunis recueille 58 % des migrants qui changent de gouvernorat et 47 % des migrants originaires de pays étrangers.

TABLEAU II. — ÉVOLUTION DE LA POPULATION EUROPÉENNE ET TUNISIENNE (en milliers)

	1931	1936	1946	1956	1966
Tunisiens	115,2	120,7	245,4	290,6	434,5
Européens	87,2	98,9	119,2	119,5	12,5*
Total pour Tunis-ville	202,4	219,6	364,6	410,0	447,0
Tunisiens	15,8	17,9	41,7	88,5	173,0
Européens	12,3	13,9	23,3	40,5	12,5*
Total pour Tunis-banlieue	28,1	31,8	65,0	129,0	185,5
Tunisiens	131,0	138,6	287,1	379,0	607,5
Européens	99,5	112,8	142,5	160,0	25,0*
TOTAL (Tunis + banlieue)	230,5	251,4	429,6	539,0	632,5
Tunisiens	2 216,0	2 395,0	2 991,0	3 527,0	4 499,0
Européens	196,0	213,0	240,0	255,0	35,0*
TUNISIE ENTIÈRE	2 412,0	2 608,0	3 231,0	3 782,0	4 534,0

* Estimation.



Graphique 1. — Évolution de la population européenne et tunisienne à Tunis-ville et banlieue de 1931 à 1966

Origine géographique des immigrants résidant à Tunis.

Les migrants n'ont pas tous la même origine et l'apport des régions est variable. Certaines fournissent de nombreux émigrants (Sousse, Béjà, le Kef, Médenine), mais il faut tenir compte de l'importance de la population de départ. Celle-ci, et la nature du milieu d'origine, permettent de caractériser en grande partie l'écart qui existe entre le milieu d'origine et le milieu d'accueil, entre le migrant et le sédentaire.

L'attraction de l'agglomération tunisoise se fait surtout sentir sur le Haut-Tell; 11,4 % de la population tunisoise est originaire de cette région, qui fournit 36,3 % de l'ensemble des immigrants à Tunis (tableau III). Elle est également forte pour les gouvernorats voisins : Bizerte et Nabeul. Puis elle décroît à mesure que l'on s'éloigne de la capitale, exception faite de la région Sud (gouvernorats de Médenine et de Gabès). La présence de centres mi-

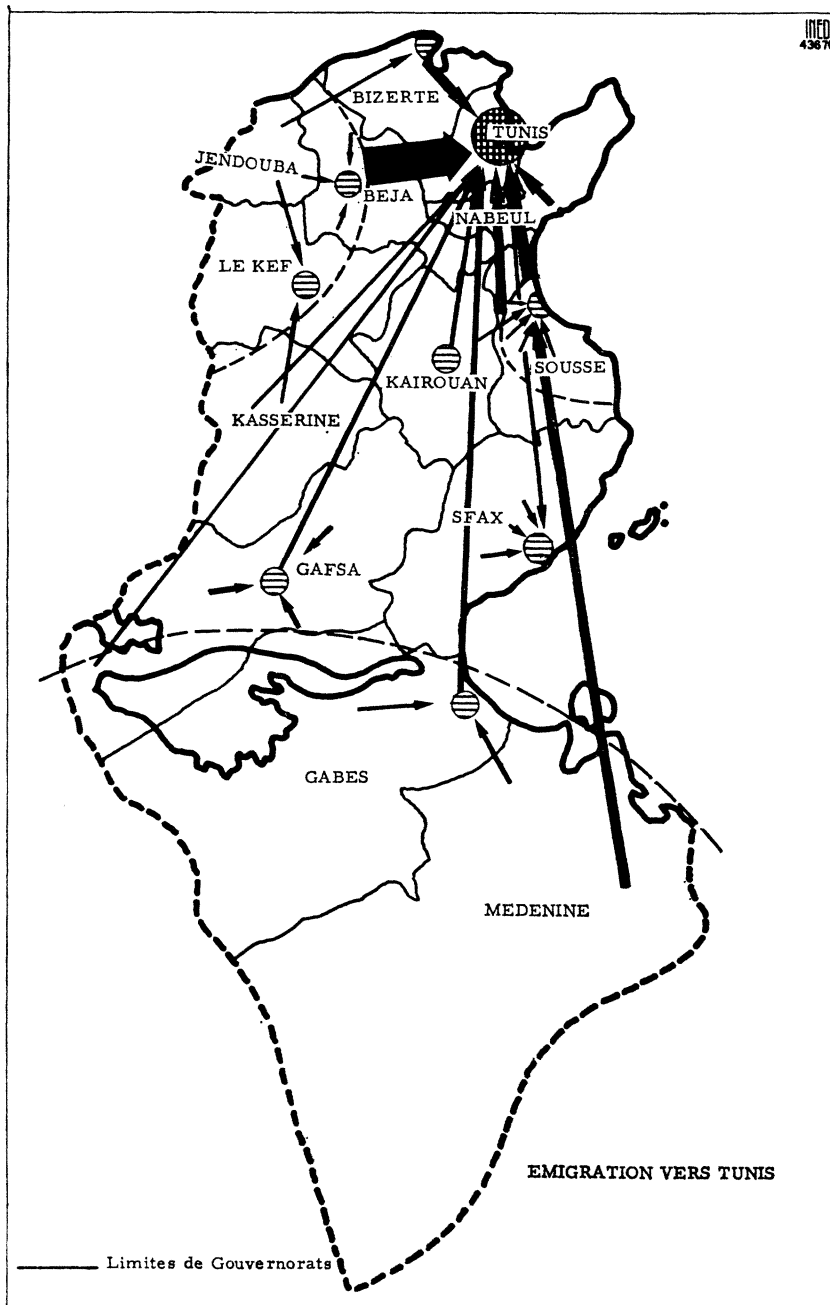
TABLEAU III. — RÉPARTITION DES MIGRANTS DE TUNIS
SUIVANT LE GOUVERNORAT ET LA RÉGION D'ORIGINE

Gouvernorats et régions	Migrants originaires de ces régions	Part des migrants dans la population tunisienne totale (%)	Taux d'émigration (pour mille)
Bizerte	23 903	3,0	72,5
Nabeul	18 810	2,4	58,0
Nord-Est	42 713	5,4	..
Sousse	29 773	3,8	57,1
Sfax	16 923	2,1	39,8
Sahel	46 700	5,9	..
Beja	38 751	4,9	120,8
Jendouba	17 543	2,3	68,8
Le Kef	33 352	4,2	107,2
Haut-Tell	89 646	11,4	..
Kairouan	9 337	1,4	44,0
Kasserine	11 121	1,2	39,9
Centre	20 458	2,6	..
Gafsa	7 600	1,0	23,6
Gabès	16 298	2,1	80,0
Medenine	23 877	3,0	98,5
Sud	47 775	6,1	..
TOTAL	247 292	31,4	

niers (phosphates) dans le gouvernorat de Gafsa, qui entraînent une bonne partie des flux migratoires locaux, explique la faible attraction de Tunis dans cette région. Ce sont surtout les parties sahariennes de ce gouvernorat qui alimentent Tunis. L'intensité migratoire de cette zone, circonscrite aux grandes oasis de Tozeur et Nefta, est comparable à celle de Médenine et Gabès. L'effet de la distance semble, par contre, réel sur le Centre, et sur Sfax, où les taux de migration apparaissent faibles.

Ainsi, exception faite des deux gouvernorats du Sud, dont la population émigre traditionnellement vers le Nord-Est, l'attraction de la région tunisienne et l'intensité des migrations qu'elle provoque deviennent plus faibles, lorsque la distance augmente.

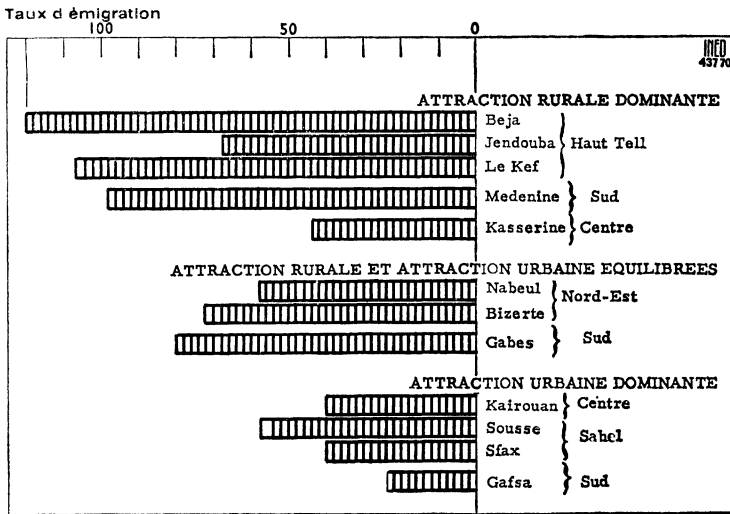
Localement, c'est le centre urbain régional qui forme la zone d'appel la plus importante, en accueillant les habitants des localités ou campagnes avoisinantes; ces mouvements se traduisent par une mobilité intense des individus à l'intérieur des limites du gouvernorat. Dans une deuxième étape, l'attraction de Tunis sur ces centres urbains régionaux est fonction des contacts



Carte 1. — Émigration vers Tunis

que ces centres entretiennent avec la capitale, grâce, en particulier, aux grandes voies de communications. C'est ainsi que l'axe Sud-Nord qui longe le littoral, liant les grandes villes de la côte, draine les courants migratoires en provenance du Sud.

L'attraction rurale et urbaine. Il est difficile de définir un milieu urbain qui le soit réellement et surtout dont on puisse avoir une évaluation précise. En l'absence d'autres données, nous avons considéré que les migrants sont d'origine urbaine, lorsque la proportion de la population communale de la délégation était supérieure à 60 %.



Graphique 2. — Intensité de l'émigration selon les gouvernorats classés d'après le caractère (rural ou urbain) dominant de l'attraction exercée par Tunis

En fait, la plupart des gouvernorats n'ont qu'une seule agglomération vraiment urbanisée : le centre administratif, commercial et économique. Aussi, dans certains cas (région du Haut-Tell notamment), nous n'avons pas tenu compte de cette proportion, mais de l'importance du centre régional (tableau IV).

Les chiffres et proportions ne reflètent qu'un ordre de grandeur, qui éclaire les principales tendances ⁽¹⁾.

Dans l'ensemble, six migrants sur dix arrivent de la campagne et quatre de zones urbaines ou à prédominance urbaine.

⁽¹⁾ Il convient de noter qu'une partie non négligeable d'émigrants de la campagne se disent originaires du centre urbain le plus important de leur région d'origine et que cela gonfle artificiellement les effectifs originaires du milieu urbain.

Il existe cependant d'assez grandes disparités selon les gouvernorats et les régions. Ainsi, l'attraction de la capitale semble s'exercer essentiellement sur des ruraux dans le Haut-Tell où seulement 37 % des émigrants viennent des centres urbains; encore faut-il rappeler l'important rôle de relais que jouent les centres régionaux, Béja et le Kef, pour les émigrants de Jendouba ⁽¹⁾ et des campagnes environnantes, et même de Kasserine par la voie de communication Kasserine-Thala-Le Kef qui longe la frontière algéro-tunisienne. Nous avons considéré comme rurale la nature des flux migratoires en provenance de Médenine; certes, il y existe de nombreux petits centres urbains, mais leur activité est surtout rurale et artisanale. Ces centres, dont aucun ne dépasse 10 000 habitants, ne sont pas comparables aux gros bourgs du Sahel

TABLEAU IV. — ORIGINE URBAINE DES IMMIGRANTS DE TUNIS

Gouvernorats et régions	Effectifs d'émigrants	Répartition proportionnelle	Migrants d'origine urbaine	% de migrants d'origine urbaine
Bizerte	23 903	9,7	10 737	45
Nabeul	18 810	7,6	5 145	27
Nord-Est	42 713	17,3	15 882	38
Sousse	29 773	12,0	23 801	80
Sfax	16 923	6,8	12 622	75
Sahel	46 700	18,8	36 423	78
Beja	38 751	15,7	16 915	44
Jendouba	17 543	7,1	—	—
Le Kef	33 352	13,5	16 265	49
Haut-Tell	86 646	36,3	33 137	37
Kasserine	9 337	3,8	—	—
Kairouan	11 121	4,5	6 710	60
Centre	20 458	8,3	6 710	33
Gafsa	7 600	3,1	5 950	88
Gabès	16 298	6,6	8 443	52
Médenine	23 877	9,6	—	—
Sud	47 775	19,3	14 393	30
ENSEMBLE	247 292	100,0	106 588	43

(1) Ainsi s'explique la relative faible intensité des flux vers Tunis en provenance de Jendouba, puisqu'une grande partie des émigrants transitent par Béja ou Bizerte.

ou aux grandes oasis de Tozeur et Nefta qui ont souvent plus de 20 000 habitants et où s'est produit un changement de mentalité de la population, devenue plus citadine que rurale.

L'attraction de la capitale agit plus sur les masses urbaines dans le Sahel (en particulier à Sousse avec 80 % d'émigrants d'origine urbaine) et à Gafsa où la population des oasis est restée stationnaire depuis 1921 (24 000 habitants pour les oasis de Tozeur et Nefta). Dans la région du Nord-Est et dans les gouvernorats de Kairouan et de Gabès, les deux attractions (rurale et urbaine) semblent s'équilibrer approximativement.

L'intensité de la migration (graphique 2) est d'autant plus forte qu'elle concerne les masses rurales. Pour le Haut-Tell, Kasserine et Médenine, l'attraction rurale est dominante. Le cas de Sousse est particulier, car l'attraction de Tunis y est plus forte que dans les gouvernorats moins urbanisés, mais demeure plus faible que l'intensité relevée pour le Haut-Tell. L'appel de Tunis apparaît, ensuite, relativement plus faible pour Kairouan, Sfax, Gafsa qui envoient plus de migrants urbains que ruraux.

Dans les régions où il existe un pôle de développement (Gafsa-Sfax par exemple), l'appel de Tunis n'est pas ressenti très fortement par les ruraux du fait de l'éloignement ou du manque d'information, et l'objectif du déplacement reste le centre urbain le plus proche. Par contre, une fois devenus citadins leur horizon s'élargit et la possibilité d'une migration vers la capitale devient plus réelle. L'existence de « villes-relais » joue ainsi un rôle essentiel.

Finalement, sur 100 migrants installés à Tunis, 50 sont originaires de gouvernorats à attraction rurale prépondérante, dont 36 viennent de la région du Haut-Tell et 10 de Médenine; 26 sont originaires de gouvernorats à attraction urbaine prépondérante, dont 19 viennent du Sahel (voir tableau IV).

La migration vers Tunis présente donc un double aspect suivant l'origine géographique des immigrants. L'attraction de la capitale ne s'exerce pas seulement sur les campagnes, mais aussi sur les villes de l'intérieur, qui jouent de plus le rôle de tremplin migratoire pour les masses paysannes très éloignées de la capitale. Cette attraction est forte lorsqu'elle s'exerce sur une population de départ à prépondérance rurale et semble plus faible lorsque la population de départ est très urbanisée. De plus, on a mis en évidence l'influence des centres régionaux, dont l'attraction est locale, sur la formation des flux migratoires vers la capitale. Mais, sur ce point, la connaissance reste encore imprécise puisque nous ne pouvons pas distinguer entre les émigrants citadins et les émigrants nouveaux citadins, mesurer l'apport de ces différentes catégories aux courants migratoires.

Implantation des immigrants dans l'agglomération tunisoise.

Sur le graphique 1, l'accroissement de la banlieue paraît plus rapide que celui de Tunis-ville; le développement de l'ensemble de l'agglomération étant très supérieur à l'accroissement de la population du pays.

Ceci se traduit par la baisse relative de l'importance de la ville de Tunis dans l'agglomération, sa population passant de 87,4 % en 1936 à 71,6 % de l'ensemble en 1966. Cette évolution s'est faite par à-coups pour Tunis-ville, qui a subi, semble-t-il, d'une façon plus marquée, l'influence du peuplement européen; par contre, la population tunisienne de la banlieue a augmenté d'une façon continue et suivant un accroissement très fort, sans ralentissement entre 1946 et 1956.

Dès 1946, Tunis-ville semble avoir atteint le seuil au-delà duquel les limites spatiales deviennent trop étroites et où les nouveaux venus sont obligés de s'installer à la périphérie. De plus, l'implantation des européens dans la banlieue Nord et la banlieue Est a déterminé le choix des émigrants, qui ont préféré s'installer dans les zones encore peu peuplées ou le long des axes routiers par lesquels ils arrivaient. C'est ainsi que la banlieue Ouest (Bardo-Manouba), qui comptait moins de 5 000 habitants en 1936, en compte aujourd'hui près de dix fois plus. Ce sont les zones qui avaient le moins d'européens qui se sont accrues le plus vite; ainsi la banlieue Nord, à forte implantation européenne, relativement ancienne, a moins augmenté que le reste de la banlieue. Il en est de même de l'Ariana, qui loin des axes migratoires, n'a pas augmenté au même rythme que l'agglomération tunisoise (tableau V).

TABLEAU V. — ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE TUNIS ET DE SA BANLIEUE (pour 1 000 individus recensés dans Tunis et sa banlieue de 1936 à 1966)

	1936		1946		1956		1966	
	Tunis et banlieue	Tunis ville	Tunis et banlieue	Tunis ville	Tunis et banlieue	Tunis ville	Tunis et banlieue	Tunis ville
Banlieue Ouest (Bardo-Manouba).....	4	1	33	31	57	64	91	90
Banlieue Nord (Goulette-Carthage-Sidi Bou-Saïd).....	79	77	64	51	97	98	92	83
Banlieue Sud-Est (Radès-Ben Arous Mégrine-Ez-Zahra)...	21	19	31	34	55	44	67	66
Banlieue Nord-Ouest (Ariana),	22	32	28	29	30	40	34	35
TOTAL BANLIEUE.....	126	129	151	145	239	246	284	274
Tunis-ville.....	874	871	849	855	761	754	716	725
TUNIS ET BANLIEUE.....	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Malgré le départ massif des européens (226 000 en 1956 et 25 000 environ en 1966), l'agglomération tunisoise n'a pas régressé. L'apport de population tunisienne a été si fort qu'il a plus que compensé le départ d'européens (1).

Voir note (1) page suivante.

Deux mouvements vont orienter les migrants :

— un mouvement intérieur à l'agglomération se traduit par le transfert de population de la périphérie vers le centre vidé de sa population européenne, (le recensement a ainsi enregistré 12 869 personnes qui ont quitté la délégation de la Manouba pour s'installer à Tunis);

— un mouvement d'origine extérieure, par l'installation de nouveaux venus dans la banlieue, où, par une sorte de réaction en chaîne, des logements étaient également libérés par leurs anciens occupants. Cette situation est moins le fait de décisions raisonnées, que le résultat de l'implantation des immigrants là où ils le peuvent. Près de 100 000 personnes vivaient en 1966 dans des gourbis près de Tunis (2).

Émigration en provenance de Tunis. L'émigration en provenance de Tunis est importante au regard des effectifs des autres gouvernorats, mais loin d'atteindre l'ampleur de l'immigration [247 292 immigrants pour 44 976 émigrants]. (Annexe I)

Les émigrants de Tunis se dirigent vers les zones où existe une grande ville, ou bien retournent dans leur pays. Cela explique la forte émigration vers Médénine et notamment vers Djerba où l'on retrouve une proportion importante de femmes, d'enfants et de vieillards. Il faut y ajouter un bon nombre de fonctionnaires qui rejoignent leur poste.

LES PRINCIPAUX FLUX MIGRATOIRES ENTRE RÉGIONS SANS TUNIS

On observe (Annexes I et II) des mouvements d'entrées et de sorties relativement équilibrés, et des mouvements à sens unique.

Les premiers sont nombreux et tiennent aux relations traditionnelles de complémentarité entre régions voisines. Ces relations déterminent le plus souvent des mouvements de faible amplitude dont l'intensité dépend des populations en cause et, semble-t-il, de la présence de grandes villes. Ainsi en est-il des mouvements entre l'ancienne capitale religieuse Kairouan et la cité commerçante de Sousse, ou des mouvements entre Sfax et Gafsa, autrefois

(1) Les taux d'accroissement moyens de 1936 à 1966 sont les suivants, en % :

	Population tunisienne	Population totale (tunisienne et européenne)
Tunis-ville	4,43	2,51
Tunis-banlieue.....	7,55	5,94
Tunisie entière.....	2,10	1,84

(2) D'après le *Recensement de mai 1966. Résultats généraux. Logements*, fascicule 5, octobre 1969.

liés au trafic saharien, aujourd'hui à l'exploitation des gisements de phosphate de la région de Gafsa dont l'évacuation s'est naturellement faite par Sfax, ville maritime la plus proche.

Les seconds révèlent soit des régions d'émigration, soit des régions d'immigration. Les plus importants de ces mouvements sont représentés sur la carte 2.

Principales zones d'émigration.

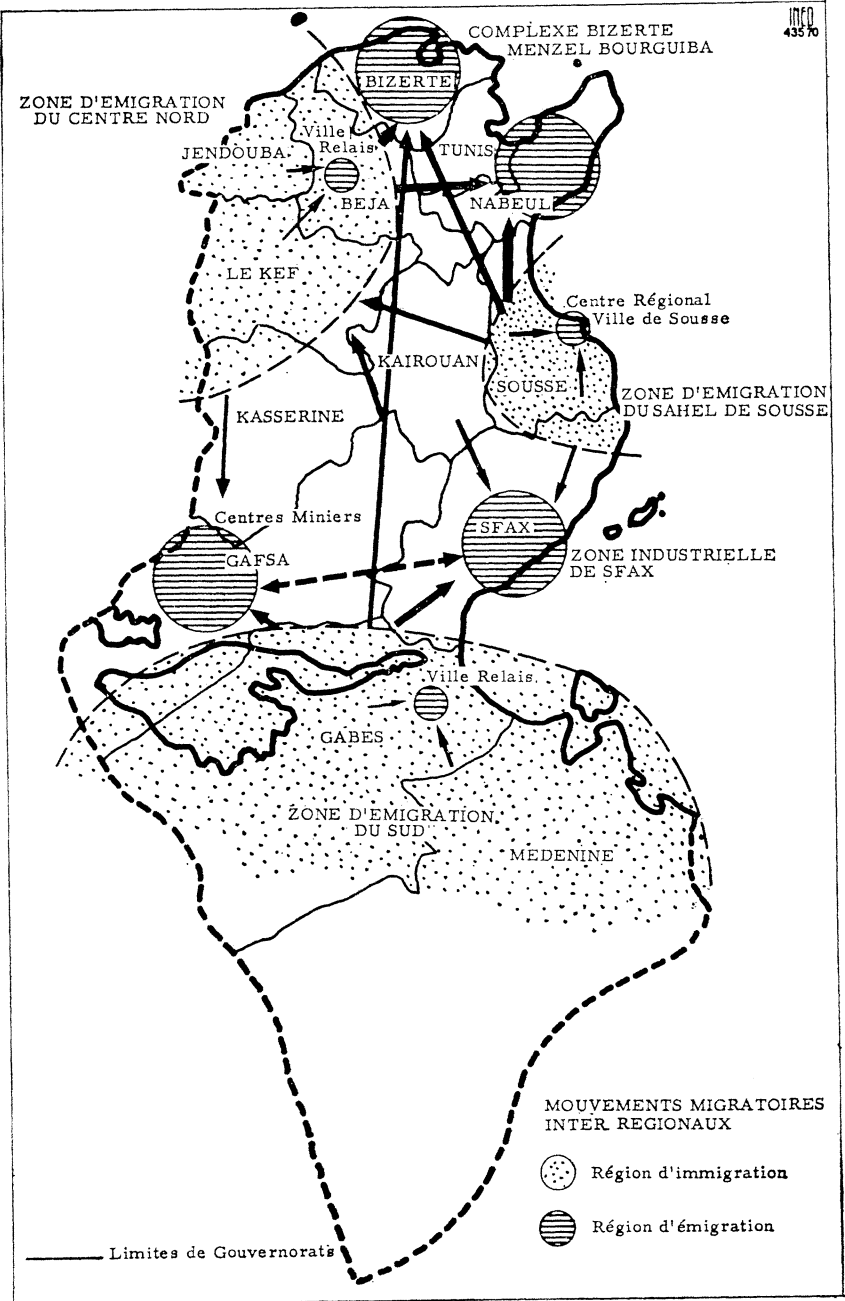
La plupart des flux migratoires importants prennent appui sur l'axe Sud-Nord; ainsi, le courant de Sousse vers Nabeul, le courant le Kef-Béja-Bizerte, le courant Médenine-Gabes-Sfax. Une exception : certains mouvements se font vers la zone Sfax-Gafsa (Sousse vers Sfax; Kairouan vers Sfax; le Kef vers Gafsa). Leur ampleur est plus importante lorsqu'ils sont dirigés vers Sfax, pôle d'attraction suffisant pour détourner une partie du flux migratoire de l'axe Sud-Nord, et retenir certains émigrants en provenance du Sud.

Seconde constatation : les nombreux flux migratoires dont le gouvernorat de Sousse est l'origine et qui en fait l'une des principales zones d'émigration. Les habitants de cette région se dirigent en général vers le Nord, et en particulier vers le gouvernorat de Nabeul (flux le plus important de toutes les relations inter-régionales hors Tunis), mais les flux vers les autres gouvernorats, à l'exception des plus éloignés (région du Sud), ont également une certaine ampleur. C'est ainsi que la balance migratoire est défavorable à Sfax (— 573), à Béja (— 542) au Kef (— 427), (Annexe II).

On remarque d'autre part l'importance des flux qui touchent la population des gouvernorats du Centre nord et qui sont orientés vers la région du Nord-Est. Les mouvements sont particulièrement intenses dans le gouvernorat du Kef qui alimente aussi bien d'importants flux vers le Nord, directement où par Béja, que des flux vers le Centre (Kairouan ou, vers le Sud, Kasserine et Gafsa).

Enfin, dans le Sud, les sorties n'équilibrent par les entrées, quels que soient les gouvernorats en cause. On observe d'ailleurs une implantation relativement importante d'individus originaires du Sud, dans presque tous les gouvernorats. Une recherche plus précise fait apparaître la proportion importante de djerbiens, parmi les émigrants de la région du Sud; ainsi, sur 947 personnes originaires de Médenine résidant dans le gouvernorat de Béja, 710 sont originaires de Djerba; 401 sur 506 dans le gouvernorat de Jendouba, 604 sur 778 au Kef; 1 511 sur 1 888 à Bizerte... Ce mouvement est un fait ancien qui tient à la particularité ethnique, religieuse, géographique de ce groupe humain. Obligés d'émigrer pour ne pas rompre l'équilibre démo-économique de l'île, les djerbiens qui excellent dans le commerce, ont couvert le pays de petits commerces, dans les grandes villes et au fur et à mesure de la sédentarisation des nomades. Phénomène analogue à celui des Mozabites en Algérie ⁽¹⁾.

(1) Ce phénomène se retrouve souvent. Ainsi, en Afrique noire le petit commerce est tenu par les représentants de petites communautés d'émigrés (Libanais, Indiens...).



Carte 2. — Mouvements migratoires inter-régionaux

Parmi les zones d'émigration, trois sont à l'origine de mouvements particulièrement intenses :

- le Haut-Tell;
- le Sahel de Sousse;
- le Sud (Médenine).

**Zone d'émigration
et centre régional.**

A l'intérieur de ces zones, les grandes villes, en tant que centre régional et centre relais, forment autant de foyers d'attraction pour les candidats à l'émigration. Ainsi Béja dans le Haut-Tell, est un centre relais très important de l'émigration vers Tunis et Bizerte pour les populations de la Kroumirie, du Kef. Sa position sur l'axe routier qui met en communication Tunis et les grandes villes d'Algérie ont accru les échanges entre la capitale et Béja.

De même Sousse, grâce à sa position littorale et comme métropole de la concentration urbaine du Sahel, a vu constamment sa population et son importance augmenter le plus souvent au détriment des centres urbains environnants. Elle joue un rôle d'appel comme centre autonome de développement et comme centre-relais (pour ses effectifs scolarisés notamment, qui vont terminer leur études à Tunis et reviennent rarement au pays). Un autre fait a accéléré depuis peu le phénomène; la population de ce gouvernorat compte parmi elle, de nombreux individus exerçant une profession libérale ou administrative (fonctionnaires, enseignants...). Le départ des européens a ouvert à ces catégories de personnes de nouvelles possibilités d'emploi qui les ont poussées à émigrer, principalement vers la capitale mais également dans tous le pays.

Outre ces points relais, auxquels on pourrait ajouter Gabès, les flux migratoires inter-régionaux se dirigent principalement vers quatre zones d'attraction :

— *le complexe industriel et maritime de Bizerte-Menzel Bourguiba* ⁽¹⁾, qui a trouvé dans l'industrie pétrolière et sidérurgique, la petite industrie de transformation mécanique et l'artisanat, des facteurs de développement autonome et a conservé ainsi l'attraction qu'il avait acquise du fait de la base militaire française;

- *la zone agricole et touristique de Nabeul;*
- *la ville industrielle de Sfax* (traitement sur place d'une partie des phosphates et de l'olive);
- *les centres phosphatiers du gouvernorat de Gafsa.*

En résumé, en dehors de l'attraction de Tunis, le migrant subit l'attraction de centres de développement autonomes, dont l'influence est limitée, en général, aux populations des gouvernorats limitrophes. Ainsi, Sfax est alimenté surtout par les flux en provenance du Sahel, de Kairouan, de Gafsa

(1) Anciennement nommé Ferryville.

et du Sud; Gafsa par les populations venant des oasis, du Djérid, de Gabès. Nabeul est la principale destination des émigrants de Sousse (exception faite du flux vers Tunis), de Béja, du Kef et de Kairouan. Seul Bizerte exerce vraiment une attraction qui dépasse les zones limitrophes : Jendouba, Béja, Le Kef et qui s'étend jusqu'aux régions du Sud.

Ainsi les centres de développement régionaux drainent une partie des migrants, mais leur rôle semble être plus de retenir et de fixer la population de la région, que d'être des foyers d'attraction pour la population du pays. En augmentant le nombre de ces centres régionaux, on pourrait, à long terme, limiter le flux vers Tunis.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES MIGRANTS : ÂGE ET SEXE (1)

Répartition par sexe. Les hommes représentent 58 % de l'ensemble des immigrants, les femmes 42 %. La composition par sexe subit l'effet de la distance, qui sépare le lieu d'origine du lieu d'accueil. La proportion d'hommes, parmi les migrants qui ne sont pas sortis des limites du gouvernorat, est plus faible que celle des migrants qui en sont sortis (54 % contre 59 %). Ces deux proportions sont inférieures à la proportion d'hommes parmi les immigrants originaires d'autres pays (62 %).

La migration concerne donc davantage le sexe masculin, et cela d'autant plus qu'elle est lointaine. Ceci apparaît clairement d'après les taux de masculinité des différentes catégories de migrants: immigrants et émigrants du gouvernorat, migrants à l'intérieur du gouvernorat (tableau VII et graphique 3).

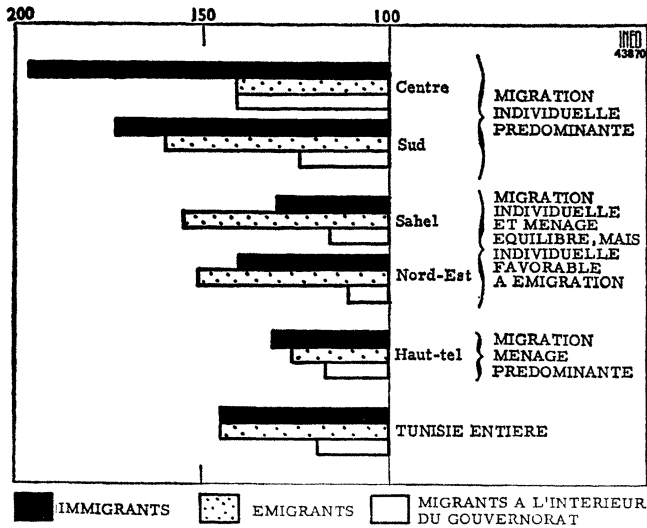
En effet, dans la mesure où le taux de masculinité est proche de 100, on peut considérer qu'un nombre de ménages (au sens strict mari-femme et enfants) important participe aux migrations; si le taux de masculinité est très élevé, on a l'indice que la migration est le fait d'un grand nombre d'hommes seuls (célibataires ou mariés) (2).

Ainsi, à l'extérieur du gouvernorat (taux de masculinité = 145), la migration individuelle est plus forte que la migration-ménage; à l'intérieur, ce serait l'inverse (taux de masculinité = 119).

(1) L'âge et le sexe du migrant sont donnés par le recensement de mai 1966. Les données sur l'âge ne concernent que les effectifs *immigrants*, sans qu'il soit distingué parmi eux les individus qui n'ont pas changé de gouvernorat, ceux qui ont quitté le gouvernorat d'origine et enfin ceux qui sont originaires d'autres pays. De plus, la définition du migrant retenue ne distingue pas migrant ancien et migrant récent, ce qui introduit une possibilité de biais limitant la qualité de l'information. Quoiqu'il en soit, un certain nombre de constatations se dégagent de l'étude des données disponibles, dont il faut souligner, au passage, le caractère inédit.

(2) Cette hypothèse est en accord avec une constante sociologique de la population musulmane tunisienne, en ce sens qu'une femme isolée émigre rarement.

Suivant les régions, on observe soit une prédominance de la migration individuelle, soit une migration-ménage dominante (graphique 3, tableau VII).



Graphique 3. — Taux de masculinité par régions des migrants suivant le caractère (individuel ou ménage) de la migration

TABLEAU VII. — TAUX DE MASCULINITÉ DES MIGRANTS PAR GOUVERNORATS ET RÉGIONS

	Taux de masculinité des migrants à l'intérieur du gouvernement	Taux de masculinité des migrants à l'extérieur du gouvernement	
		Immigrants	Émigrants
<i>Nord-Est</i>	111	140	151
Tunis.....	109	136	176
Bizerte.....	108	147	136
Nabeul.....	117	163	135
<i>Sahel</i>	116	130	155
Sousse.....	120	123	155
Sfax.....	110	168	153
<i>Haut-Tell</i>	117	131	126
Beja.....	108	127	116
Jendouba.....	123	145	130
Le Kef.....	130	130	132
<i>Sud</i>	124	173	160
Gafsa.....	128	180	168
Gabès.....	137	145	151
Médenine.....	115	196	162
TUNISIE ENTIÈRE	119	145	145

Le Centre et le Sud montrent une prédominance de la migration individuelle. Pour les régions littorales du Sahel et du Nord-Est, la prédominance de la migration individuelle est nette pour les effectifs émigrants, mais apparaît bien moins forte pour les immigrants.

Enfin dans le Haut-Tell, les faibles taux de masculinité obtenus (tableau VII), aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du gouvernorat, laissent penser que les migrations en provenance de cette région concernent plus des ménages que des isolés.

La migration-ménage est surtout le fait des zones rurales du Nord-Est, relativement proches de Tunis; c'est dans les zones plus urbanisées que prédomine l'émigration individuelle. Ainsi les émigrants du Sahel et du Nord-Est ont des taux de masculinité nettement plus importants que les immigrants. Tendance inverse dans le Sud et le Centre, où les immigrants ont un fort taux de masculinité. Ces immigrants sont pour la plupart d'anciens émigrants, qui retournent au « pays » où ils ont laissé le plus souvent femmes et enfants (1).

Enfin, parmi les régions peu éloignées de Tunis (moins de 150 km environ) celles qui sont fortement urbanisées envoient des citadins dans la proportion de 3 hommes pour 2 femmes, par contre celles qui ont une prédominance de ruraux envoient plutôt à Tunis des ménages entiers.

Pour les autres régions, plus on s'éloigne de la capitale, plus la proportion d'hommes parmi les migrants augmente (2).

Taux de migration par sexe et âge. Les données du tableau VIII ont été portées sur les graphiques 4 et 5. La forme générale des courbes est caractérisée par une montée très rapide des taux de migration jusqu'à 20-24 ans, puis par une lente et progressive retombée jusqu'aux grands âges.

L'âge auquel l'intensité du phénomène est maximale est moins élevé pour les hommes (entre 20-24) que pour les femmes (entre 25-29). Pour ces dernières, les taux de migration sont constamment inférieurs à ceux du sexe masculin, les hommes émigrent plus que les femmes et cela à tous les âges.

L'écart entre les deux sexes s'accroît considérablement jusqu'à 20-24 ans (max. du sexe masculin), reste important et relativement stable jusqu'à 60 ans environ, puis diminue et disparaît presque aux grands âges.

(1) Cas fréquent dans le Sud et en particulier dans l'île de Djerba.

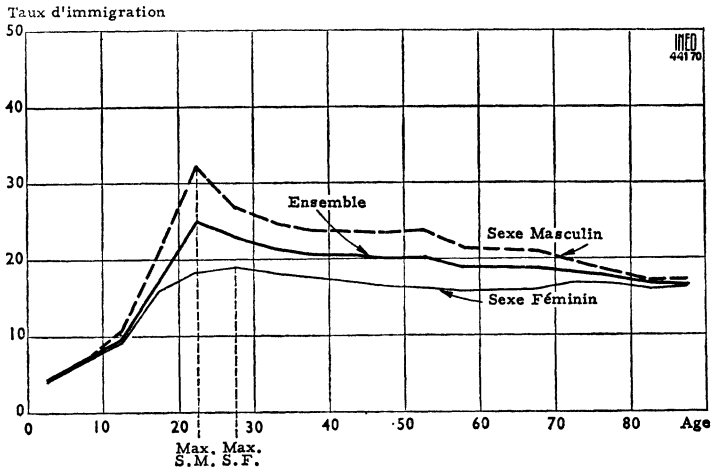
(2) Taux de masculinité des immigrants de Tunis suivant le gouvernorat d'origine. Taux pour l'ensemble des immigrants : 136.

Bizerte : 116	Sousse : 156	Beja : 114	Kasserine : 146	Gafsa : 186
Nabeul : 131	Sfax : 153	Jendouba : 129	Kairouan : 147	Gabès : 156
		Le Kef : 125		Médénine : 161

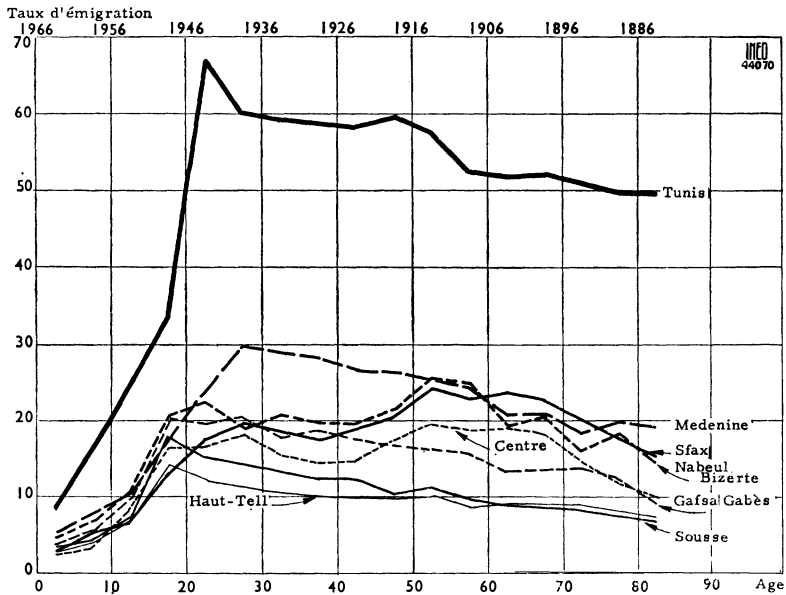
TABLEAU VIII. — TAUX DE MIGRATION PAR AGE SUIVANT LES RÉGIONS (*) ET POUR LA TUNISIE ENTIÈRE.

Âges	Années	Nord-Est		Sahel		Haut-Tell		Centre		Sud		Tunisie entière		
		Tunis	Nord - Est	Sfax	Sousse	Beja- Jend. Le Kef	Kairouan Kasserine	Gafsa Gabès	Médénine	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble		
0-4 ans	1961-1966	8,1	4,8	3,0	3,6	2,9	2,5	3,9	4,9	4,3	4,2	4,3		
5-9 ans	1956-1960	15,7	6,9	5,1	4,4	4,4	3,4	5,7	7,4	7,0	7,1	7,0		
10-14 ans	1951-1955	24,1	10,3	6,7	6,7	6,9	8,3	8,2	9,5	10,4	9,1	9,8		
15-19 ans	1946-1950	38,6	20,7	11,3	13,9	14,2	16,4	15,3	13,3	20,7	13,4	17,1		
20-24 ans	1941-1945	67,2	22,5	13,9	12,5	12,0	16,4	16,8	17,2	32,3	18,5	25,2		
25-29 ans	1936-1940	59,7	19,1	15,2	12,5	11,2	18,3	17,1	20,8	26,9	19,0	22,8		
30-34 ans	1931-1935	59,0	20,9	14,8	11,7	10,6	15,3	15,6	21,3	24,9	18,2	21,5		
35-39 ans	1926-1930	58,9	19,8	14,5	10,6	10,0	14,6	15,7	20,5	23,7	17,5	20,6		
40-44 ans	1921-1925	58,3	19,6	15,3	10,5	10,0	14,6	15,7	19,6	23,7	17,0	20,4		
45-49 ans	1916-1920	59,5	21,5	16,1	9,6	9,7	17,5	14,3	19,1	23,4	16,4	20,1		
50-54 ans	1911-1915	57,6	25,3	18,5	9,9	10,2	19,5	13,7	19,0	23,7	16,2	20,2		
55-59 ans	1906-1910	52,2	24,7	16,4	8,8	8,7	18,7	13,7	18,3	21,6	15,6	18,8		
60-64 ans	1901-1905	51,7	19,4	17,4	8,5	9,0	19,2	11,8	15,4	21,2	15,7	18,6		
65-69 ans	1896-1900	52,0	20,3	16,9	8,3	8,5	18,3	12,2	16,4	20,8	15,9	18,6		
70-74 ans	1891-1895	50,6	15,9	15,9	7,6	8,6	14,4	13,1	15,2	19,4	16,6	18,0		
75-79 ans	1886-1890	18,0	14,4	7,3	7,3	9,3	11,9	11,4	15,8	18,3	16,4	17,4		
80-84 ans	1881-1885	49,5	14,6	13,5	7,1	6,8	8,5	9,6	14,3	16,9	15,9	16,4		
Tous âges	39,4	13,8	0,1	8,1	7,8	10,9	12,1	13,1	16,1	12,1	14,1		

(*) Pour le sexe masculin seulement.



Graphique 4. — Taux de migration par âge et sexe. — Tunisie entière



Graphique 5. — Taux de migration par âge, suivant la région, pour le sexe masculin

Taux de migration par âge suivant les régions ⁽¹⁾.

L'extraordinaire intensité du phénomène migratoire à Tunis est mis en évidence sur le graphique 5 qui représente l'évolution de l'intensité suivant l'âge (tableau VIII).

Voir note ⁽¹⁾ page suivante.

Par région, seul le Nord-Est (gouvernorats de Bizerte et Nabeul) présente un maximum entre 20-24 ans, semblable à celui observé pour Tunis. Pour le Haut-Tell et Sousse, l'intensité maximale est moins élevée et survient à un plus jeune âge (15-19), alors que Médenine et Sfax montrent un maximum entre 25-29 ans. Enfin, pour le Centre et le Sud (Gafsa et Gabès) il n'y a pas précisément un âge où l'intensité soit maximale, mais plutôt un palier sur 10 ans (20-30 ans).

A partir de ce niveau maximal, l'intensité décroît lentement. Tout se passe comme si l'ampleur du phénomène migratoire était déterminée par l'intensité maximale observée à l'âge adulte. Ce qui revient à dire que la présence des personnes ayant la caractéristique d'immigrant dans un groupe d'âges déterminé dépend de l'intensité du phénomène aux âges adultes 20-30 ans, en un mot de l'histoire migratoire passée.

Si l'on distingue les immigrants anciens et les récents (dans les dix dernières années par exemple), il est normal d'admettre que la proportion de migrants anciens augmente avec l'âge. A l'extrême, on peut envisager que tous les migrants se sont déplacés, lorsqu'ils avaient entre 20 et 30 ans et que les taux de migration au-delà de ce groupe d'âges ne concernent que des migrants anciens; on aboutit ainsi à un schéma simplifié qui permet de déterminer les fluctuations importantes de l'intensité des migrations ⁽²⁾.

Pour les régions du Haut-Tell, Sousse, Tunis et Médenine, l'intensité semble croissante. Pour le Haut-Tell, elle reste néanmoins très faible, de même pour Sousse, et il se confirme que ces régions, à part les mouvements importants à l'intérieur de leurs limites, n'attirent pas beaucoup les candidats à l'émigration et cela d'une manière permanente. Pour Médenine, le schéma répond moins bien à la description du phénomène, le nombre de migrants récents dans les groupes d'âges élevés étant, semble-t-il, important du fait du retour d'individus qui l'avait quitté auparavant. Les fluctuations paraissent faibles et, de ce fait, peu significatives.

Par contre, pour Tunis, un gonflement des taux entre 45 et 55 ans laisse présumer que les générations concernées (nées entre 1911 et 1921) ont migré plus intensément que les générations suivantes. Si l'on tient compte de notre hypothèse (migration à l'âge de 20-30 ans), les effectifs de ces classes d'âge auraient migré aux alentours de 1936, période au cours de laquelle nous avons effectivement constaté une accélération du développement de Tunis, alors que la période suivante (1946-1956) montrait un ralentissement de l'accroissement.

(1) Dans les régions ou gouvernorats, il n'y a pas de différence essentielle entre les sexes autre que celles que nous savons mises en évidence pour l'ensemble. De ce fait, pour étudier les disparités, suivant les régions, de la répartition par âge des immigrants, nous avons pris les taux d'immigration du sexe masculin; les tendances sont ainsi mieux marquées et il est plus aisé de les analyser.

(2) Ce schéma n'est correct que dans l'hypothèse où une mortalité différentielle entre migrants et sédentaires n'entamerait pas plus les rangs des uns ou des autres.

En ce qui concerne les autres régions : Sfax, Nord-Est, Centre, Gafsa-Gabès, l'intensité semble relativement constante, mais avec des fluctuations importantes. On peut relever le gonflement des taux pour Sfax, entre 50 et 60 ans, qui correspondrait au brusque développement de la ville entre 1921 et 1926. Dans la région du Nord-Est, évolution presque similaire, avec une forte reprise des migrations depuis 1956.

En résumé. La migration est particulièrement intense aux jeunes âges adultes entre 20 et 30 ans, Tunis attirant plus précisément les jeunes âgés de 20-24 ans.

La répartition par âge résulte, pour une grande partie, de l'histoire migratoire passée. Dans les régions d'émigration traditionnelle, on observe une immigration importante des personnes relativement âgées, correspondant à des retours (notamment pour les gouvernorats du Sud).

D'une manière générale, l'intensité du phénomène migratoire semble augmenter avec le temps.

L'étude de l'année d'installation dans la population d'accueil fait ressortir la même tendance, avec une forte poussée du phénomène en 1965 et 1966 ⁽¹⁾. Rien ne prouve que le mouvement se soit poursuivi avec la même intensité les années suivantes et l'affirmation est à nuancer, au moins pour le gouvernorat de Tunis. En effet, les mesures récentes prises depuis quelques années par la municipalité et le gouvernement : contrôle de l'implantation des émigrants, organisation des retours de toute personne n'ayant pas de domicile fixe ou ne pouvant se prévaloir d'un emploi, contrôle de l'émigration et freinage par les autorités locales du lieu de départ, tendraient plutôt vers un ralentissement du mouvement.

Si l'application de ces mesures se poursuit pendant plusieurs années, avec la même rigueur qu'au cours des premières années, la cadence d'arrivée des émigrants sera sans doute moins forte. Mais, comme pour tout problème dépendant de l'évolution de structures, leurs effets ne seront ressentis que plus tard et sous réserve que le nombre de pôles de développement régionaux devienne suffisamment important pour retenir les candidats à l'émigration de toutes les régions.

Michel PICOUET.

(1) Se référer à « fascicule 3 » les « Migrations internes », *Recensement de mai 1966*.

ANNEXE I. — RÉPARTITION DES MIGRANTS SUIVANT LE GOUVERNORAT D'ORIGINE ET LE GOUVERNORAT DE RÉSIDENCE
D'APRÈS LE RECENSEMENT DE MAI 1966

Gouvernorat de résidence	Gouvernorat d'origine										Total I	Total II			
	Tunis	Bizerte	Nabeul	Sousse	Sfax	Béja	Jendouba	Le Kef	Kasserine	Kairouan			Gafsa	Gabès	Médénine
Tunis.....	16 201	23 903	18 810	29 777	16 923	38 751	17 543	33 352	9 337	11 121	7 600	16 298	23 877	247 292	263 493
Bizerte.....	6 885	14 603	902	2 689	1 049	4 104	1 650	1 793	776	600	498	519	1 888	23 351	37 954
Nabeul.....	5 825	1 133	12 534	6 807	1 789	1 463	495	1 035	422	3 168	329	504	755	23 725	36 259
Sousse.....	3 608	855	1 563	23 929	2 867	616	320	504	541	3 220	491	409	608	15 602	39 531
Sfax.....	6 552	1 294	1 554	3 440	16 339	364	254	438	539	1 025	2 676	2 121	1 949	22 206	38 545
Béja.....	2 776	1 439	1 076	1 158	310	13 192	2 634	2 680	490	954	315	208	947	14 987	28 179
Jendouba.....	1 162	379	255	460	179	1 442	4 189	971	172	99	168	156	506	5 949	10 138
Le Kef.....	2 285	319	432	931	243	1 294	1 320	9 379	2 600	1 327	822	219	778	12 570	21 949
Kasserine.....	2 856	762	319	956	630	335	416	1 703	4 951	494	1 967	345	543	11 326	16 277
Kairouan.....	3 725	601	1 215	2 953	888	566	205	1 251	664	9 532	884	200	307	13 459	22 991
Gafsa.....	1 731	403	238	727	2 614	182	161	1 027	1 602	442	19 433	2 375	576	12 078	31 511
Gabès.....	2 219	258	131	365	1 242	103	110	168	159	123	915	6 841	4 322	10 115	16 956
Médénine.....	5 354	616	216	436	1 099	262	170	253	131	177	370	2 657	17 423	11 741	29 164
TOTAL I.....	44 976	31 962	26 711	50 699	29 833	49 482	25 278	45 175	17 433	22 750	17 035	26 011	37 056	424 401	
TOTAL II.....	61 177	46 565	39 245	74 628	46 172	62 674	29 467	54 554	22 384	32 282	36 468	32 852	54 479	592 947	

ANNEXE II. — SOLDES MIGRATOIRES ENTRE GOUVERNORATS D'APRÈS LE RECENSEMENT DE MAI 1966

Gouvernorat d'origine	Gouvernorat de résidence													
	Tunis	Bizerte	Nabeul	Sousse	Sfax	Beja	Jendouba	Le Kef	Kasserine	Kairouan	Gafsa	Gabès	Médénine	
Tunis.....														
Bizerte.....	+ 17 020	+ 231		- 1 834 +	245	- 2 665	- 1 271	- 1 474		14 +	95	261	- 1 272	
Nabeul.....	+ 12 985	- 231		- 5 244	- 235	- 387	- 240	- 603		103	91	373	- 539	
Sousse.....	+ 26 169	+ 1 834	+ 5 244		573	+ 542	+ 140	+ 427		415	236	44	- 172	
Sfax.....	+ 10 371	- 245	+ 235	- 573		- 54	- 75	- 195		91	62	879	- 850	
Béja.....	+ 35 975	+ 2 665	+ 387	- 542	+ 54		- 1 192	- 1 386		155	133	105	- 685	
Jendouba.....	+ 16 381	+ 1 271	+ 240	- 140	+ 75	+ 1 192	+ 349	+ 349		244	7	46	- 336	
Le Kef.....	+ 31 067	+ 1 474	+ 603	- 427	+ 195	+ 1 386	- 349			897	205	51	- 525	
Kasserine.....	+ 6 481	+ 14	+ 103	- 415	- 91	+ 155	- 244	+ 897		170	365	186	- 412	
Kairouan.....	+ 7 396	- 1	+ 1 953	+ 267	+ 137	+ 388	- 106	+ 76		170	422	77	- 130	
Gafsa.....	+ 5 869	+ 95	+ 91	- 236	+ 62	+ 133	+ 7	- 205		365		1 460	- 206	
Gabès.....	+ 14 079	+ 261	+ 373	+ 44	+ 879	+ 105	+ 46	+ 51		186	77	1 460	- 1 666	
Médénine.....	+ 18 523	+ 1 272	+ 539	+ 172	+ 850	+ 685	+ 336	+ 525		412	130	206	+ 1 665	
SOLDE des mi- grations.....	+ 202 316	- 8 611	- 2 986	- 35 097	- 7 627	- 34 495	- 19 329	- 32 605		6 107	- 9 291	4 957	- 15 896	- 25 315
SOLDE sans Tu- nis.....		+ 8 409	+ 9 999	- 8 928	+ 2 744	+ 1 480	- 2 948	- 1 538		384	- 1 895	912	- 1 817	- 6 792